

P.7
Employer un étranger

P.8
Créer un verger

P.18
Le retour du lin textile

P.20
Désherbage du maïs



P.12 DOSSIER

Au plus près des territoires

DES INITIATIVES CONDUITES AVEC LES COLLECTIVITÉS



20 Sommaire



P 04 STATION D'AURAY : MALLETTE MÉMENTO

P 04 LE TABLEAU DE BORD VACHES ALLAITANTES

P 05 TRANSMISSION AU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

P 06 RÉUSSIR SON INSTALLATION EN MARAÎCHAGE

P 06 LES TROUBLES ANORMAUX DE VOISINAGE

P 07 EMBAUCHER UN SALARIÉ ÉTRANGER

P 07 PARLONS-EN : TROUVER SA PLACE

P 08 ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR CRÉER UN VERGER

P 10 NÉGOCIATIONS COMMERCIALES 2024

P 12 DOSSIER : AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

P 18 LE LIN TEXTILE EN BRETAGNE

P 20 STRATÉGIES DE DÉSHÉBAGE MAÏS

P 22 COMPRENDRE SES ANIMAUX

P 24 REVENU... ET BAS CARBONE

P 26 L'ACIDE BENZOÏQUE

P 27 ATTIRER LES JEUNES VERS L'AVICULTURE

P 28 ACTUALITÉ : AIDES BIO

P 30 100 ANS ENSEMBLE : L'ENVIRONNEMENT

P 31 DÉLÉGUER L'ENTRETIEN DU BOCAGE

P 32 DES AGRICULTEURS AUX CÔTÉS DES POMPIERS

P 33 MONOTRAITE ET VÊLAGES GROUPÉS

P 33 LE GROUPE 30 000 DU SCAËR

P 34 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



Stéphane Fernandez, MSA



Gaëtan Le Seyec,
Élu référent du Groupe de Travail
« Territoires » de la Chambre
d'agriculture de Bretagne

Agir au plus près des territoires

L'agriculture est un maillon essentiel de notre territoire. Elle est ainsi à la croisée de nombreux enjeux : alimentation, climat, environnement, foncier, urbanisme... Autant de domaines de compétences des collectivités territoriales.

S'il est important de poursuivre une amélioration constante de nos pratiques, il est aussi essentiel de faire connaître les rôles et bénéfices de notre agriculture auprès de ces acteurs. Pour cela, élus et collaborateurs de la Chambre d'agriculture agissent afin de renforcer les liens avec les collectivités territoriales bretonnes, de faire entendre la voix de l'agriculture et de construire ensemble des projets.

Retrouvez dans le dossier de ce Mag des exemples de partenariats réussis.

Bonne lecture !

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

**# LE SALON DE L'HERBE
ET DES FOURRAGES**
• Les 29 et 30 mai,
à Nouvoitou (35)

FORUM DES CIRCUITS COURTS
• Le 11 juin,
à la Maison de l'agriculture,
à Plérin (22)

**# PORTES OUVERTES
INNOV'ACTION**
• Du 18 au 20 juin,
dans toute la Bretagne

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : André Sergent

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Karen Courtes, Charles David, Émilie Dumerat, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Marion Dutrançois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert, Vicky Roland et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision.

Impression Couverture : PubliTrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Impram Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502
ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



Vie des stations

Station expérimentale maraîchage d'Auray

LA MALLETTE NUMÉRIQUE « MÉMENTO »

La station d'Auray met au point une mallette numérique pour les conseillers en maraîchage afin de gérer la protection des cultures chez les producteurs.

Le maraîchage diversifié est caractérisé par la production d'une gamme importante de légumes sur une petite surface et en général fondé sur un mode de commercialisation en circuits courts. Cette diversité de systèmes de cultures implique pour les producteurs et les conseillers une multitude de combinaisons de leviers possibles pour le contrôle des bioagresseurs.

PROTECTION DES CULTURES

Depuis 6 ans, la station travaille sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires avec des résultats positifs. **Maintenant, place au transfert!** Le projet « Mémento » vise à faciliter

l'appropriation de ces méthodes de protection des cultures maraîchères par les conseillers des Chambres d'agriculture afin de proposer un conseil personnalisé à chaque situation dans un objectif de gestion intégrée des cultures. Une mallette numérique sera ainsi développée et devra répondre aux besoins de chaque conseiller, partout en France, et quel que soit son expérience. Elle sera intuitive, pratique pour l'usage sur le terrain et facile à mettre à jour.

Maët Le Lan

maet.lelan@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

<https://tinyurl.com/expe-auray>



La puce à l'oreille

Le tableau de bord vaches allaitantes

OPTIMISEZ LA REPRODUCTION DE VOTRE TROUPEAU

À la recherche d'une gestion efficace de la reproduction de votre troupeau allaitant? La Chambre d'agriculture met à votre disposition le tableau de bord des résultats de reproduction, disponible gratuitement sur le portail EdE.

L'ACCÈS À CET OUTIL EST SIMPLE

Connectez-vous à votre compte sur le portail EdE de Bretagne, puis cliquez sur l'icône « Bovin ». Dans la section « Documents », découvrez le TBVA: Tableau de Bord Vaches Allaitantes.

Le TBVA offre une vision détaillée des résultats de reproduction propres à

chaque élevage allaitant breton. Avec un large éventail de données, cet outil permet de suivre les performances de reproduction du troupeau. Des indicateurs clés, tels que la productivité détaillée des vaches, la répartition des intervalles vêlage-vêlage (IVV), les ventes d'animaux, ainsi que d'autres données cruciales, accompagnent les décisions stratégiques.

Intégrer le TBVA dans votre routine de gestion vous offre la possibilité de mieux comprendre les performances de reproduction de votre troupeau. Cet outil facilite le suivi des données pour une gestion plus informée de votre élevage et optimiser la performance de votre troupeau.



CONTACT

Hélène Chancerelle,
06 73 66 70 21,
helene.chancerelle@bretagne.chambagri.fr

EdE de Bretagne

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Un second forum cédants-repreneurs

TRANSMETTRE SUR LE TERRITOIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Une trentaine d'agriculteurs désirant céder leurs fermes et des repreneurs potentiels se sont retrouvés le 17 février à Saint-Médard-sur-Ille (Ille-et-Vilaine).

Ce samedi-là, à Saint-Médard-sur-Ille, cédants et repreneurs ont pu aborder leurs projets respectifs de transmission et d'installation.

UNE MINUTE CHRONO

Il a été proposé à chacun de présenter son projet dans une séquence intitulée « une minute chrono », poursuivi de multiples échanges en bilatéral. Le bilan de fin de réunion se révèle positif car des discussions vont maintenant se poursuivre directement dans les fermes.

Il y a 2 ans, la Chambre d'agriculture avait piloté une première édition de ce forum pour proposer une nouvelle démarche territoriale d'appui auprès des futurs cédants et porteurs de projets. Cette opération test a été financée par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.

Fort de la satisfaction des acteurs locaux, le dispositif a donc été reconduit. La nouvelle édition s'inscrit dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT) de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné et en partenariat avec l'association Civam35 Installation Transmission.

Christophe Sartin

christophe.sartin@bretagne.chambagri.fr



Les participants du forum ont jonglé entre les rencontres en bilatéral, les offres de reprise et les projets des repreneurs potentiels.

Des rencontres entre cédants et repreneurs



CONTACT

Annette Hurault,
conseillère transmission,
secteur Pays de Rennes :
07 60 42 23 69.



Il a dit

**DAVID
DUGUÉPEROUX**
Élu Chambre
d'agriculture

« Je suis ravi de voir des cédants contents, et une vingtaine de porteurs de projets faire le déplacement au Val d'Ille-Aubigné pour s'intéresser à nos fermes, à l'agriculture et à notre territoire. Cette matinée est la preuve que l'agriculture intéresse encore des jeunes. »

Métiers

Émilie Accart et Orlando Capitaine à Trébrivan (22)

RÉUSSIR SON INSTALLATION EN MARAÎCHAGE

Émilie Accart et Orlando Capitaine se sont installés en 2022 en Agriculture biologique. Ils ont répondu à l'appel à projets de la commune de Trébrivan qui souhaitait accueillir des maraîchers. Après une première saison réussie, ils reviennent sur les facteurs qui ont facilité leur installation et permis de dépasser leurs objectifs.

UNE OPPORTUNITÉ ET DES INVESTISSEMENTS

En amont de l'installation, les maraîchers avaient préparé une étude de marché pour identifier les lieux et modes de vente potentiels et établir un chiffre d'affaires prévisionnel progressif et sécurisé. Leurs plans ont dû s'adapter aux demandes et surtout aux opportunités avec la mise à disposition d'un local de vente dans le

bourg. Par ailleurs, Émilie et Orlando ont fait le choix d'investir dès la première année dans un outil de production (serres, système d'irrigation...) avec l'objectif d'atteindre rapidement une rentabilité économique. Cette année, ils investissent à nouveau dans l'ergonomie de leur outil pour réduire et faciliter la charge de travail : outil de traction et couverture des sols. Ils ont mis en place un site Internet où des commandes peuvent être passées : lesmaraichersdubourg.fr.

Anaïs Auzillaud

anaïs.auzillaud@bretagne.chambagri.fr



S'INSTALLER EN AGRICULTURE

Contactez le Point
Accueil Installation :
08 20 22 29 35

www.jemelanceenagriculture.com

Troubles anormaux de voisinage

L'ACTIVITÉ PRÉEXISTANTE CONSACRÉE

La notion de trouble anormal de voisinage ne figure pas dans le Code civil, elle a été élaborée par la jurisprudence. L'auteur d'un trouble anormal de voisinage peut donc voir engager sa responsabilité civile, même en l'absence de faute. Il suffit de démontrer trois critères : **l'anormalité du trouble, l'existence d'un dommage et le lien de causalité entre les deux.** De nombreuses décisions ont pu être rendues sur les bruits et odeurs des animaux, pouvant mettre en péril l'existence d'exploitations agricoles si ces éléments étaient retenus.

Une proposition de loi de l'Assemblée nationale vise à améliorer ces situations. Si le principe de **l'antériorité** de l'activité agricole est retenu par la loi en matière d'urbanisme, ce n'est pas le

cas en droit de la responsabilité civile. Ainsi le trouble ne serait pas retenu s'il provient d'actes préexistants à l'installation de la personne lésée, conformes aux lois et règlements, poursuivis dans les mêmes conditions ou dans des conditions nouvelles qui ne sont pas à l'origine d'une aggravation de trouble anormal.

La notion de préexistence de l'activité agricole est donc consacrée. Mais le bénéfice de l'exception ne pourra pas bénéficier à une activité nouvelle à ce stade.

Magali Broustal

magali.broustal@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

La proposition de loi
de l'Assemblée nationale :

<http://tinyurl.com/d2mx7hsk>

En élevage porcin

EMBAUCHER UN SALARIÉ ÉTRANGER

Nicolas Bellec est éleveur porcin naisseur-engraisseur dans le Morbihan. En 2019, il a embauché un salarié réfugié pour compléter une équipe de quatre personnes.

SURPASSER LES PROBLÈMES DE LA LANGUE ET DU LOGEMENT

« À la suite d'un départ de salarié, j'ai contacté une consultante pour l'emploi de travailleurs étrangers en agriculture. Elle m'a présenté Hagos, un jeune Érythréen. Comme il n'avait pas de permis de conduire, il a fallu d'abord trouver un logement proche de l'exploitation. J'ai dû trouver une solution avec la Mairie. Pour l'accueil de salariés, étrangers ou non, j'ai en projet d'aménager un studio au-dessus du vestiaire. Le logement est une vraie problématique pour l'emploi dans les

fermes. Les premiers temps, à cause de la barrière de la langue, je lui ai montré le travail en étant en binôme avec lui. Il a été rapidement autonome. Maintenant, toutes les semaines, je lui donne une feuille de route à réaliser. Pour garder les salariés, c'est important de mettre tous les moyens en œuvre pour faciliter le travail: robot de lavage, bras d'Hercule, chaîne d'alimentation pour le premier âge. Je vais aussi réaménager un local plus spacieux pour les salariés avec des vestiaires et une salle de pause! »

**Véronique Vannier
et Marie-Hélène Desdevises**

veronique.vannier@bretagne.chambagri.fr



L'AUTORISATION DE TRAVAIL

Avant d'embaucher un étranger, il faut vérifier s'il a le droit de travailler en France :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

Parlons-en*

TROUVER SA PLACE DANS UNE STRUCTURE FAMILIALE

Jacques a 56 ans et approche de l'échéance de son départ en retraite, il doit donc se préparer. Le schéma semble clair: sa fille Coralie, salariée à temps partiel sur la ferme, envisage de s'associer avec son père jusqu'à son départ. Au-delà de l'estimation du coût de reprise, de l'organisation du travail, et du « qui fait quoi », Coralie et Jacques doivent préparer ce partenariat du point de vue des responsabilités et de la posture de chef d'entreprise. Selon Jacques, « ça va marcher, depuis le temps qu'on travaille ensemble, on se connaît bien. » Coralie émet des réserves, « oui mais cela va changer, je suis concernée maintenant à long terme, je dois aussi décider avec toi. » Loin d'un conflit de générations, c'est l'évolution de la posture

de futur installé qui se pose: l'association familiale apporte une modification notoire de la place de chacun dans la structure.

Les formations au « travailler ensemble » ne sont pas réservées aux associations entre tiers: elles concernent aussi les associations familiales qui exigent de la prise de recul et une évolution des postures de chacun

Laurence Le Guen

laurence.leguen@bretagne.chambagri.fr

**Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*



SE FORMER

www.formation-agriculteurs.com



À Gaël (Ille-et-Vilaine), en novembre dernier, Gilles Guillard récolte des pommes de la variété Judor.

Être accompagné pour créer un verger

« LA CRÉATION D'UN VERGER DE POMMES À JUS, UN DÉFI RÉUSSI »

La diversification peut se traduire par un changement de production afin de concilier des besoins bien définis avec une production peu utilisatrice de produits phytosanitaires : c'est le cas de Gilles Guillard et son verger de pommes à jus.

Lorsque la rentabilité ne semble plus suffisante, l'évolution en agriculture peut passer par une restructuration de l'outil principal de production. C'est le cas de Gilles Guillard, à Gaël (Ille-et-Vilaine), avec une exploitation agricole laitière de 40 ha, en 2015. Après des recherches de différentes productions et des contacts multiples, Gilles se tourne vers la création d'un verger de pommes à jus sous contrat.

PLANTER UN VERGER

Concevoir, établir, acquérir et maîtriser les connaissances sur la culture depuis

Imaginer
le meilleur
scénario
possible dans
un contexte
qui évolue

le choix variétal jusqu'à la livraison des pommes a été un sérieux défi. En plantant un verger, on s'engage pour près de 45 ans!

« Le travail de conception du verger a duré près de 9 mois et l'accompagnement par le conseiller technique de la Chambre d'agriculture de Bretagne m'a été dès le début d'un grand soutien. Tout d'abord, il m'a aidé à trouver un contrat, en démarchant des producteurs de jus de pommes. Cette étape a permis de s'accorder sur les variétés en optant pour de la production de pommes certifiées en Agriculture



Parole d'expert

Dominique Biche

Conseiller arboricole et vergers cidricoles

« La conception d'un verger productif et cohérent en Agriculture biologique de pommes à jus doit être à la hauteur, tout en prenant en compte les besoins des parties prenantes. D'un côté, le producteur souhaite une production élevée à un prix d'achat maîtrisé. Et de l'autre, la structure, qui achète et transforme les pommes, souhaite des approvisionnements en quantité et en qualité, selon un planning de livraison précis. De plus, le choix variétal est capital dans la réussite d'un verger et de nombreux paramètres sont à prendre en compte. Parfois, il est nécessaire de réagir aussi vite que possible face à des contraintes inattendues, comme la présence de champignons, de ravageurs ou d'autres facteurs, qui peuvent limiter le niveau moyen de production.

Créer un verger — pommes à cidre ou à jus, ou autres fruits, à destination du cidre de grandes maisons ou de cidres artisanaux ou fermiers — c'est se lancer dans une démarche passionnante d'écoute et d'imagination, au service de la satisfaction de l'arboriculteur et du consommateur. Le tout en prenant en compte les facteurs externes comme l'évolution du climat en Bretagne — canicules, coups de chaud estivaux, tempêtes, longues périodes pluvieuses et venteuses — auxquels on sera soumis, tout en s'efforçant d'en limiter les dommages. »

biologique. Ensuite, il m'a épaulé dans la phase de conception du verger, dans une perspective fonctionnelle et productive : le sol, la structure des arbres, les variétés, la montée en production, la rusticité. Enfin, le fait d'adhérer à un groupe de producteurs permet de participer à des échanges, d'aller voir des situations concrètes et de faire des choix de conception éclairés. Par exemple, la participation à des démonstrations sur la récolte des pommes m'a aidé à choisir le matériel adéquat.

Mon verger a été planté en trois tranches : 2016, 2017 et 2018. Mettre en place chaque année 10 ha et effectuer la conduite des jeunes vergers a demandé beaucoup de temps et d'énergie. Aujourd'hui, les efforts sont récompensés : la production devrait tendre vers les 30 tonnes par ha. »

Propos recueillis

par **Dominique Biche**

dominique.biche@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

• Nos solutions d'accompagnement en conseil technique en arboriculture fruitière peuvent être consultées sur :

bretagne.chambres-agriculture.fr



• Une journée de formation à destination des futurs arboriculteurs est envisagée en fin d'année. Contactez-nous vite pour être informé de la date dès sa sortie.



VOS CONTACTS

• Dominique Biche : 06 70 16 39 39
• Camille Duchesne : 07 85 75 53 65



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 - Directive bien-être et certificat professionnel d'éleveur de poulets de chair

« Je souhaite obtenir ce certificat qui justifie de mes connaissances relatives au bien-être animal obligatoire pour tout nouvel éleveur en poulet de chair. »

Loudéac, 2 avril 2024

Félicie Aulanier, 02 96 79 21 89
camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr

29 - Gérer la transmission de son exploitation, aspects fiscaux et sociaux, évaluations

Préparer sa transmission nécessite d'anticiper les aspects fiscaux et sociaux qui en découlent. Il faut également bien définir ce que vous allez transmettre et à quel prix.

Morlaix, 28 mai 2024

Rose-Marie Derrien, 02 98 86 59 89
emmanuelle.bogard@bretagne.chambagri.fr

35 - Développer l'intelligence émotionnelle pour gagner en confiance

Agricultrices : vous voulez développer vos capacités à gérer et à agir avec vos émotions, notamment en situation de stress et de conflits.

Rennes, 2 avril 2024

Marie Sylvestre, 02 23 48 27 02
anne.jorre@bretagne.chambagri.fr

56 - Signes de vaches : observer son troupeau avec un œil nouveau

La formation apprend à repérer les maladies et l'inconfort des vaches pour réduire ses coûts sanitaires et améliorer les résultats techniques de son atelier.

Pontivy, 18 juin 2024

Daniel Flohic, 02 97 28 31 30
estelle.jouanny@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics

TOUTES LES FORMATIONS pour vous et vos salariés sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com

Cette année, les négociations entre les distributeurs et les industriels se sont faites dans un contexte de tensions plus fortes.

Négociations commerciales 2024 DU MAL-ÊTRE ENTRE LES MAILLONS DE NOTRE SYSTÈME ALIMENTAIRE

Eduardo Soares, Unsplash

Les négociations commerciales, raccourcies afin d'accélérer la baisse des prix, ont été particulièrement tendues cette année. De nombreux contournements à la loi Égalim ont été signalés, et notamment via les centrales d'achats européennes.

Désireuses de laisser l'inflation derrière elles, les enseignes se sont montrées particulièrement dures en négociation cette année, avec pour objectif la conservation d'un prix stable par rapport à 2023. Une motivation soutenue indirectement par le gouvernement, qui espérait l'été dernier accélérer la baisse des prix en rayons en raccourcissant les négociations commerciales. Finalement, non seulement une hausse globale est prévue — autour des 3 %, venant s'ajouter aux 22 % d'inflation sur deux ans — mais en plus sont apparues des tensions liées à l'accélération du processus, dans un contexte particulièrement compliqué. Pour les filières, il a été très difficile de composer face au double discours de Bercy : d'un côté satisfaire les consommateurs, et de l'autre protéger les

agriculteurs et leurs revenus. La marche en avant des prix a rapidement été battue en brèche devant les réalités du marché. Face à une demande de hausse des prix de la part de l'amont, les acheteurs ont plusieurs fois brandi la menace d'une baisse des volumes achetés, ou encore la possibilité de s'approvisionner à l'étranger.

DES NON-RESPECTS D'ÉGALIM ET D'ORIGINES POINTÉS DU DOIGT

À mi-février, 1 400 contrôles avaient mis en lumière **150 cas de non-conformité à Égalim**. Ainsi ont été relevés des retards dans les signatures des contrats, non-respect des clauses fixées par cette loi. Importante nouveauté cette année : le recours aux centrales d'achats européennes, devenu presque systématique pour

les enseignes françaises, qui aurait accentué les possibilités de contournement. Deux de ces centrales en effet n'auraient pas respecté les dispositifs de la loi Égalim, ce qui représente « des dizaines de millions d'euros d'amende », a affirmé le Premier ministre Gabriel Attal.

En parallèle, la Direction générale de la Répression des Fraudes a contrôlé 1 000 magasins pour vérifier que les produits arborant l'origine France respectaient bien cette mention : 372 ont été épinglés à cette occasion. Le gouvernement souhaite créer un « Origine Score » pour assurer plus de transparence.

VERS UN NOUVEL ÉGALIM ?

Annoncée le 21 février par Gabriel Attal, la nouvelle mission parlementaire sur Égalim a été lancée ce 2 mars. Un galim 4 est envisagé, ou a minima, un aménagement de la loi existante. L'objectif principal est de « rendre plus robustes les mécanismes de formation des prix dans l'éventualité d'une volatilité des prix à moyen et long terme », comme cela a été mentionné dans la lettre du Premier ministre aux députés. Parmi les mesures, on y retrouve également la construction du prix en marche avant, le contournement des centrales d'achats européennes, ainsi qu'une « meilleure prise en charge des enjeux de durabilité, de soutenabilité et de promotion de régimes alimentaires sains et durables dans le cadre des négociations ».

Maëlie Trédan

maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr



LE BLOG AGRIECO

Pour en savoir plus sur l'actualité économique de l'agriculture et de l'agroalimentaire breton :

<https://blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr/>



Selon Gabriel Attal, un nouvel Égalim devrait « rendre plus robustes les mécanismes de formation des prix. »

Gouvernement



Il a dit

PHILIPPE GOETZMANN

Consultant spécialiste de la grande distribution et de la consommation

Le 21 février dernier, à l'occasion des Rendez-Vous Eco-Emploi, Philippe Goetzmann est revenu sur le bilan de la loi Égalim.

« La réalité économique est que, dans aucune industrie, le prix ne se construit pas en marche avant. On pourrait considérer que tout vendeur peut fixer son prix. Mais cela veut dire aussi que l'acheteur a la possibilité de ne pas acheter. Tout renvoie finalement au problème de compétitivité et d'équilibre entre l'offre et la demande. La question à se poser au niveau de l'État serait donc : comment faire pour que notre filière agricole devienne la filière la plus compétitive ? Cela passe inévitablement par une réduction drastique des impôts de production, d'une simplification des normes, ou par le fait de pousser les distributeurs à investir pour sécuriser les débouchés, etc.

Mais il est à craindre qu'à vouloir sanctuariser les prix des produits agricoles français on assiste, contraint par la baisse du pouvoir d'achat, à une augmentation des importations. Les règles de l'Union européenne et du libre-échange doivent nous pousser à travailler avant tout sur notre compétitivité, plutôt que d'imposer une exception française, qui sera de toute façon contournée. »

Des initiatives conduites avec les collectivités territoriales

À la fin de l'année 2023, la Chambre d'agriculture de Bretagne était signataire de conventions de partenariats avec 85 % des EPCI de Bretagne. Elle œuvre ainsi afin de garantir la prise en compte au quotidien des enjeux agricoles, valoriser vos métiers et savoir-faire ainsi que les atouts de l'agriculture pour ces territoires.



Pilote du dossier : Gaëlle Guiocheau

Richard David



Lancement du projet tutoré avec les lycéens de la Ville Davy, le 13 février dernier.

Le collectif « Découvrez les métiers verts » Pour sensibiliser les collégiens bretons

En Côtes-d'Armor, le collectif « Découvrez les métiers verts », piloté par la Chambre d'agriculture, s'associe aux collectivités et aux étudiants en agriculture pour sensibiliser les collégiens.

Les collectivités territoriales mettent en place des actions d'orientation et de découverte des métiers, notamment en agriculture. C'est dans ce cadre que Dinan-Agglomération et Saint-Brieuc-Armor-Agglomération ont fait appel au collectif « Découvrez les Métiers verts » des Côtes-d'Armor pour leurs événements respectifs : « la semaine de l'économie », et « les rendez-vous des métiers et de l'emploi ».

L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS : L'AFFAIRE DE TOUS !

Les portes ouvertes ainsi que les mini-forums des métiers, organisés au sein des

exploitations, sont des temps de découverte convaincants et attrayants. Des professionnels, mais aussi des étudiants accompagnés dans le cadre de projets tutorés, du Bac pro au BTSA, sont mobilisés. Qui mieux que des acteurs passionnés

pour témoigner de leur épanouissement, affirmer avoir trouvé leur voie parmi la grande diversité des métiers ?

Magalie Le Moine

magalie.lemoine@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

Sébastien Rouault,
Agriculteur à La Ferrière (22),
Référent attractivité-installation-
transmission à la Chambre d'agriculture

« Le collectif a été créé en février 2022 sous l'égide de la Chambre d'agriculture de Bretagne avec le concours d'organisations agricoles et des familles de l'enseignement agricole, et l'appui de l'Éducation nationale, de l'Enseignement catholique et la reconnaissance du Conseil départemental des Côtes-d'Armor. Les partenaires du collectif sensibilisent les collégiens aux métiers de l'agriculture par l'immersion, la démonstration et l'observation. L'an passé, nos actions ont permis de sensibiliser près de 600 collégiens de 8 établissements et 6 territoires.

Nous mobilisons des ambassadeurs qui présentent leurs parcours, leurs compétences, leur quotidien... car si les jeunes voient parfaitement ce que font les artisans ou les commerçants... ils ont une image beaucoup moins précise, voire erronée, des métiers de l'agriculture. »



DÉCOUVRIR

Nos actions sur l'attractivité
des métiers verts :

www.agriculture-collectivites.bzh

Au plus près des territoires



L'élevage bovin est un maillon essentiel de l'agriculture du Bassin versant algues vertes du Quillimadec.

Résagri Brest

Sur le Bassin versant du Quillimadec (29) Des PSE sur-mesure favorisent l'engagement

Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) du Bassin versant du Quillimadec accompagnent les agriculteurs dans la transition écologique, avec comme objectif la reconquête de la qualité de l'eau.

Dans le cadre des actions de lutte contre les algues vertes sur le Bassin versant du Quillimadec, la Communauté Lesneven Côte des Légendes propose aux producteurs laitiers la souscription de PSE. Pour René Paugam, vice-président en charge de l'environnement de la Communauté : « Les pratiques liées à l'élevage bovin jouent un rôle important sur la qualité de l'eau. Les PSE sont pour nous une opportunité d'en-

courager les agriculteurs dans la transition environnementale et d'inciter au maintien de l'herbe. »

23 EXPLOITATIONS ENGAGÉES

Céline Favé, conseillère lait à la Chambre d'agriculture, a accompagné l'émergence de ce projet. « Nous cherchions un outil simple, accessible et facile à mettre en œuvre. Les indicateurs retenus et leurs seuils de rémunération ont été élaborés à partir d'une enquête terrain. Quatre critères ont été sélectionnés : la part d'herbe dans la SFP, la quantité d'azote minéral épandue par hectare de SAU, le pourcentage de couverture efficace des sols en automne et la remise en herbe de zones humides cultivées et de bandes protégeant des fossés circulants. » [tableau]

Depuis 2022, le tiers des exploitations

laitières du bassin versant se sont engagées. Selon leur situation initiale pour chaque indicateur, les éleveurs ont défini leur évolution sur 5 ans. La rémunération estimée va de 2000 € à 12000 € par exploitation et par an. Le financement est assuré par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil départemental du Finistère.

Selon Catherine Lucas, conseillère en production laitière à la Chambre d'agriculture, « nous sommes dans une démarche volontaire où le PSE rémunère les évolutions de pratiques déjà mises en place ou en cours d'évolution. L'éleveur est rémunéré sur ce qu'il a réalisé, et non sur le prévisionnel. Il n'y a pas de pénalités si l'objectif n'est pas atteint ». Cela permet de s'adapter en cas d'année climatique particulière, ou d'incident sur l'exploitation.

Joëlle Péron

Joelle.peron@bretagne.chambagri.fr

La rémunération s'appuie sur le niveau des pratiques atteint entre les seuils mini et maxi

Critères des PSE du BV du Quillimadec	Seuil mini	Seuil maxi
% d'herbe dans la SFP	60 %	72 %
Azote minéral par hectare de SAU	60 unités	0
% Couverture efficace des sols en automne	65 %	100 %
% Surface remise en herbe par hectare de SAU	0%	55 %



FICHE SYNTHÉTIQUE



Les échanges parcellaires

Agriculteurs, collectivités, on a tous à y gagner !

Le foncier agricole est impacté par des enjeux dépassant les seuls intérêts du secteur : urbanisme, environnement... Les échanges parcellaires peuvent permettre de rationaliser les usages.

Les exploitations avec des parcelles éloignées de leur siège font face à des surcoûts engendrés par les nombreux déplacements : main-d'œuvre, carburants... Les échanges parcellaires sont pour ces entreprises une opportunité pour rationaliser le travail, augmenter les surfaces pâturables, améliorer les rotations, les épandages et réduire des charges de structures et des dépenses énergétiques.

UN INTÉRÊT PARTAGÉ

Pour les collectivités territoriales, ces échanges présentent également des intérêts multiples, comme faire cohabiter les activités et les citoyens, réduire la circulation des engins agricoles... Ils sont un levier en termes de politique économique, climatique et foncière.

La Chambre d'agriculture accompagne ces démarches, tant à l'initiative des producteurs que des collectivités. Ces actions sont accompagnées financièrement par les Conseils départementaux bretons, et, au cas par cas par les communes, bassins versants, ou EPCI. Vous pouvez contacter votre Chambre d'agriculture, nos conseillers sont disponibles pour répondre à vos questions sur les échanges parcellaires.

Cyril Guérillot

Cyril.guerillot@bretagne.chambagri.fr



**4320 KILOMÈTRES
EN MOINS PAR AN**

Au travers d'une action menée dans le cadre de la convention de partenariat entre la Chambre d'agriculture et Rennes Métropole (35), Anthony Bébin (Gévezé) et Charles-Édouard Lefeuvre (Pacé), ont échangé des parcelles. Cet échange porte sur 16 ha au Rheu et 16 ha à Langan pour un gain 17,5 km pour le premier exploitant et 7,5 km pour le second. Sur la base d'une rotation en polyculture classique, le total de kilomètres économisés par ces deux exploitations est de 4320 par an – en comptabilisant toutes les rotations en tracteurs sur une année – soit 216 heures en moins sur les routes par an. Ce qui fait en termes d'économie directe de fioul 2376 l* et quelque 7745 kg de CO₂ économisés.

* 1 litre de GNR = 3,26 kg de CO₂e
(GES en équivalent CO₂)

Le témoignage en vidéo:



Les éleveurs laitiers, Anthony Bébin (Gévezé) et Charles-Édouard Lefeuvre (Pacé), ont échangé des parcelles sur le territoire de Rennes Métropole.

Objectif Égalim : le Projet alimentaire de Bretagne Centre Des restaurants scolaires qui se connectent au territoire

Le Projet alimentaire de Bretagne Centre accompagne plusieurs restaurants d'écoles primaires dans le Morbihan.

Le Projet alimentaire Bretagne Centre a permis de sensibiliser les élus sur les besoins des cantines en équipements et en compétences, et la nécessité de cerner les marges de progrès. Il rassemble la Chambre d'agriculture de Bretagne et cinq communautés de communes: Baud, Centre-Morbihan, Loudéac, Oust-à-Brocéliande et Pontivy.

LA PAUSE MÉRIDIANNE

La pause méridienne doit être réfléchie pour bien accueillir, nourrir, éduquer et gérer. Dans le cadre de ce projet alimentaire territorial, 75 agents communaux ont été formés: services, aménagement, situations délicates, accueil des enfants, alimentation et éducation aux alimentations, lutte contre le gaspillage, vie collective...

D'autres actions ont été conduites par la Chambre d'agriculture: 35 restaurants scolaires audités, 16 responsables de restaurants actifs dans un groupe

d'échanges, 90 producteurs en mesure d'approvisionner les cantines recensées, trois rencontres entre producteurs, élus et responsables de restaurants scolaires. La poursuite du projet va permettre de concrétiser les actes d'achats auprès des producteurs, et aussi d'associer la filière agroalimentaire locale.

Stéphane Soundron

Stephane.soundron@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

BENOÎT COLLEAUX,

Gaec des Écotones, Guer (56)

« Livrer la restauration collective n'est pas nouveau pour moi. Nous savons que le personnel des cantines et les élus changent, et nous avons besoin d'un engagement sur du long terme. En premier lieu, il faut apprendre à se connaître, comprendre les contraintes et les besoins des cantines, comme elles doivent comprendre les nôtres. »

Elle a dit

FATIMA FABUREL,

Responsable du restaurant scolaire, Sérent (56)

« Grâce au projet alimentaire territorial, mon rôle éducatif a été mis en avant. Ce projet a montré que ma mission allait au-delà du service du repas aux enfants. Les formations ont permis de résoudre une partie de mes problèmes quotidiens: bruit, matériel, organisation. Maintenant, je peux me consacrer à l'approvisionnement en produits locaux, ce qui va me demander d'anticiper d'avance mes menus, afin de pouvoir fournir des volumes prévisionnels aux producteurs. »



Fatima Faburel, responsable de restaurant scolaire : « Le projet alimentaire territorial a montré que ma mission allait bien au-delà du simple service du repas aux enfants. »



Le groupe « agriculture de conservation des sols » du territoire de Questembert débat ici autour d'un profil de sol sous culture de maïs.

Questembert Communauté

Les agriculteurs associés au Plan Climat Air Énergie Territorial

Depuis 2022, année d'adoption de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Questembert Communauté travaille en collaboration avec les agriculteurs de son territoire sur la transition climatique.

Dans une volonté d'être actifs face aux changements climatiques et de rechercher l'atténuation de leurs effets, les élus de Questembert Communauté travaillent avec les agriculteurs. Après une première phase de concertation en 2021, plusieurs actions sont mises en œuvre en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Bretagne. Elles bénéficient d'un financement de l'Ademe.

AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

Une dizaine d'agriculteurs ont engagé un travail collectif sur l'agriculture de conservation des sols. Celle-ci repose sur la réduction voire la suppression du travail du sol, la couverture permanente des sols et la diversification des cultures assolées. Ces pratiques ont aussi un impact bénéfique pour le climat et le stockage du carbone. Clarisse Boisselier, agronome à la Chambre d'agriculture,

anime ce groupe porté par l'association Rés'Agri Sud-Est Morbihan: « Le groupe s'est réuni quatre fois lors de la période culturale 2022-2023. À cette occasion, nous évaluons le sol en observant des profils culturaux. Nous échangeons sur les pratiques de chacun, ce qui nous amène à réfléchir à comment améliorer le travail du sol, ou encore comment mettre en place des couverts végétaux. »

VERS UNE PRODUCTION LAITIÈRE BAS CARBONE

Sur Questembert Communauté, le secteur agricole représenterait 47 % des émissions totales de GES calculées. La grande majorité de ces émissions seraient liées à l'élevage, majoritairement bovin. Toutefois, les élevages stockent également du carbone grâce aux prairies et aux haies bocagères. Forts de ce constat, les élus de la collectivité ont soutenu des journées thématiques à destination des

éleveurs laitiers du territoire autour des leviers d'actions permettant d'obtenir un bilan carbone le plus neutre possible, d'économiser l'eau et l'énergie utilisées en élevage et d'adapter son élevage aux changements climatiques.

Léa Connan

Lea.connan@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

Les accompagnements énergie et climat de la Chambre d'agriculture :





Culture textile

LE LIN DE RETOUR EN BRETAGNE

Depuis 2020, le lin textile fait son retour dans notre région à partir du Nord-Finistère.

Le lin textile dispose d'atouts agronomiques et économiques, pour les agriculteurs et le territoire. Distinct du lin graine ou oléagineux, il permet la production de fibre : le fil de lin utilisé dans la confection textile. Le produit récolté est constitué de la paille. Au teillage, les actions mécaniques séparent les fibres longues — les plus nobles — des fibres courtes ou étoupes, des anas (partie centrale et ligneuse de la tige) et des graines. Les fibres longues, soit 15-20 % du poids, représentent l'essentiel du produit marchand.

Même s'il concerne peu de surfaces, le lin français occupe la première place mondiale. Trois régions se distinguent : Normandie, Hauts-de-France et Île-de-

France. La France, la Belgique et les Pays-Bas représentent les ¾ de la production internationale. Depuis la fin

du confinement, la demande est forte et continue avec des marges et des cours attractifs.

Le lin textile
a un lien
historique fort
avec
la Bretagne.

CYCLE COURT, PEU D'AZOTE

Le lin est une culture de cycle court. Elle est peu exigeante en azote. Des reliquats sortie hiver permettent de piloter la fertilisation car elle risque la verse. L'impasse d'apport d'azote est régulièrement conseillée. Les semis s'effectuent de mi-mars à mi-avril pour un arrachage vers la mi-juillet. Après l'arrachage, le rouissage* se fait au champ. Selon la météo, cette étape dure de 2 à 8 semaines avec 1 à 2 retournements. La phase finale se termine par l'enroulage. Toutes les étapes de la récolte sont

réalisées avec du matériel spécifique: arracheuse, retourneuse, enrouleuse, souleveuse. Aujourd'hui, ces matériels sont présents sur le Finistère en Cuma ou en prestation.

RETOUR AUX SOURCES

Depuis 3 ans, Teillage de Bretagne et Bretagne Lin — deux acteurs du Nord-Finistère — proposent des contrats de lin textile aux agriculteurs. Les surfaces sont en augmentation et devraient atteindre 2 000 ha cette année. Actuellement, le lin breton est encore acheminé vers la Normandie et les Hauts-de-France. Des installations de Teillage sont attendues en Bretagne à partir de cette année. Autant d'éléments pour conforter cette filière naissante.

Paul Landrain, Cécile Goupille, Colette Quatrevaux

Paul.landrain@bretagne.chambagri.fr

**Rouissage: séparation des fibres extérieures de la partie intérieure de la tige du lin sous l'action de microorganismes (bactéries, champignons) et de l'alternance de soleil et d'humidité.*



EN SAVOIR PLUS

- Se former à la culture des plantes à fibre textile : lin et chanvre :

www.formation-agriculteurs.com

- Contractualiser des surfaces en lin textile :

www.teillagedebretagne.fr/

bretagnelin.fr/

- L'association « Lin & Chanvre en Bretagne » met en réseau des acteurs de la valorisation du lin et du chanvre :

www.linchanvrebretagne.org/



La Chambre d'agriculture engagée

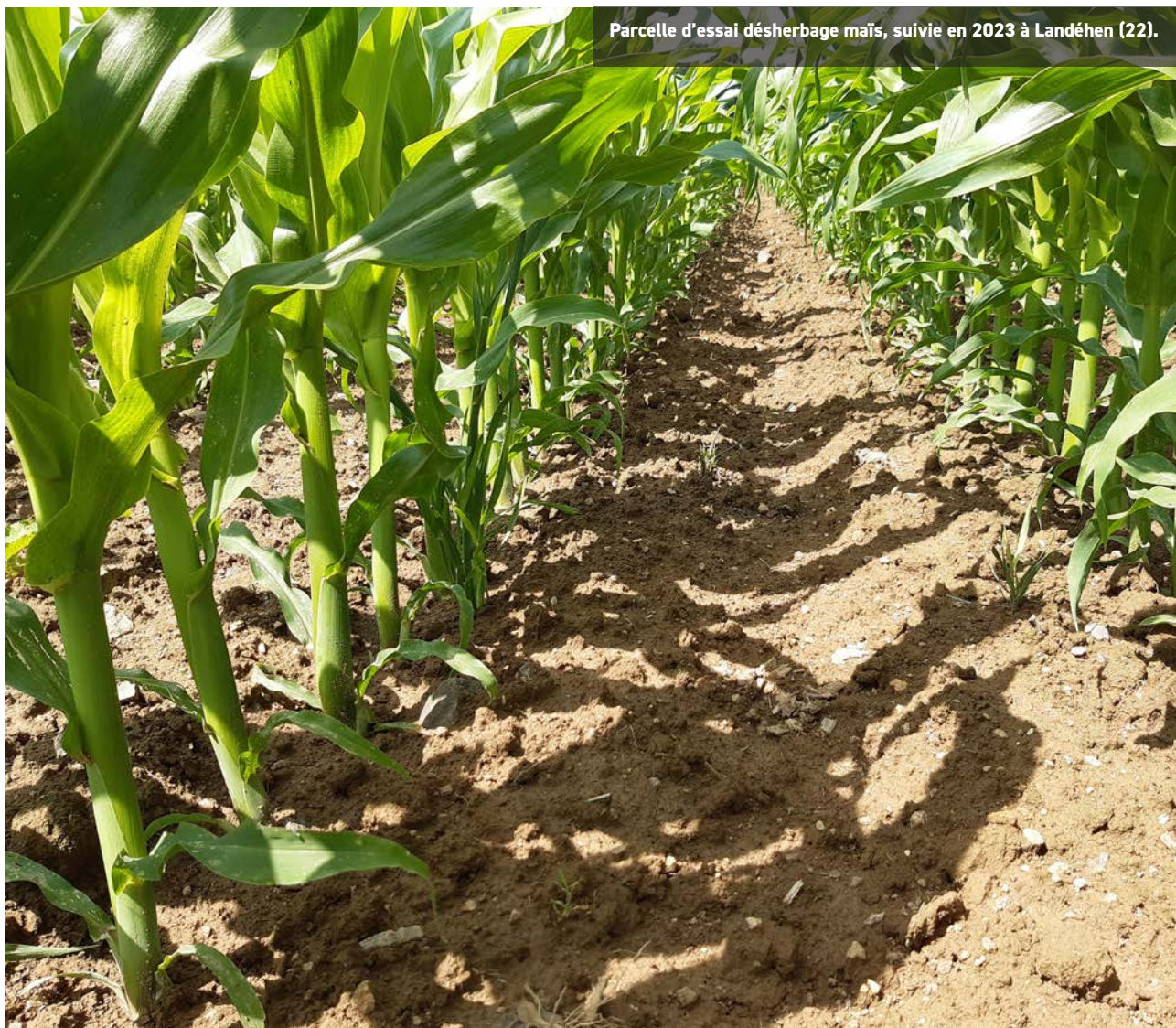
Le confinement avait mis en difficulté cette filière naissante qui dépendait alors beaucoup d'infrastructures extérieures à la région. La Chambre d'agriculture de Bretagne, en échange avec l'association « Lin & Chanvre de Bretagne », a alors participé à une structuration plus locale par de la mise en relation entre agriculteurs et collecteurs, et des essais-vitrines: variétés, désherbage mécanique... Aujourd'hui, alors que la filière gagne en autonomie, la Chambre d'agriculture propose

aussi des formations.

Dans les bassins versants impliqués, les conseillers des Chambres d'agriculture de Bretagne piloteront un dispositif de suivi de cette culture pour mieux connaître les besoins en azote par des mesures de reliquat et le comportement de la culture face aux maladies et aux ravageurs. Ces actions permettront de disposer d'indicateurs pour les prises de décisions sur les interventions nécessaires et garantir un lin de qualité.



Du lin arraché, au début du rouissage.



Essais 2023 en ferme partenaire et à la station de Kerguéhennec

CHOISIR UNE STRATÉGIE DE DÉSHERBAGE MAÏS

Afin d'évaluer différentes stratégies de protection des cultures, des essais sont réalisés chaque année par la Chambre d'agriculture de Bretagne chez des agriculteurs partenaires et à la station expérimentale de Kerguéhennec. En 2023, nous avons mené un essai dans une parcelle avec une pression importante en ray-grass.

À l'occasion de cet essai* conduit sur une parcelle de Landéhen (22), l'objectif de la Chambre d'agriculture de Bretagne était de confirmer le poids de deux leviers agronomiques: le labour et le binage. Il s'agissait également de comparer les efficacités de stratégies

avec ou sans chloroacétamide, Isard (DMTA-p).

LE LABOUR VRAIMENT PLUS EFFICACE

Le labour occasionnel avant maïs a montré une meilleure efficacité

de désherbage avec une dizaine de ray-grass par m², alors que le non-labour est à 40 (gain de 2 points d'efficacité de désherbage). Ces résultats confirment ceux déjà obtenus lors des enquêtes de pratiques réalisées chez des agriculteurs.

BINAGE D'AUTANT PLUS EFFICACE EN NON-LABOUR

En 2023, la météo n'a pas été propice à des relevés d'adventices, réduisant l'effet de la première intervention chimique. Ceci n'a pas permis de bien voir les différences d'efficacité de désherbage avec le binage en situation de labour. Par contre en situation de non-labour, la flore étant très présente à ce stade, le premier désherbage étant insuffisant, l'ajout d'un binage a permis de gagner en moyenne 1 point d'efficacité supplémentaire.

CHLOROACÉTAMIDE

Pour l'ensemble des modalités de l'essai, les efficacités et les coûts des stratégies avec ou sans chloroacétamide (Isard) sont équivalents. L'impact environnemental est bien sûr très différent. Le QSA est jusqu'à 4 fois inférieur dans les stratégies sans chloroacétamide.

Cédric Jaffry

cedric.jaffry@bretagne.chambagri.fr

**Essai réalisé sous maîtrise d'ouvrage de Lamballe Terre et Mer, co-financé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Département des Côtes-d'Armor et la Région Bretagne*

ÊTRE INFORMÉ

• Télécharger l'application Conseil Cultures Bzh :



• Découvrez l'accompagnement pro « Pack Agrocultures » :

<https://tinyurl.com/pack-agro>



Les modalités testées

La parcelle étudiée était celle d'un éleveur de porcs et de volailles, avec une rotation céréalière, en non-labour depuis plus de 5 ans. Elle a été séparée en deux avec une partie labourée et une autre non labourée. Chaque modalité testée n'a reçu qu'un seul traitement chimique réalisé à 2-3 feuilles du maïs avec une flore adventice au stade 1 à 2 feuilles.

Pour mesurer la durabilité, différents critères ont été pris en compte. Du point de vue technique, chaque modalité

obtient une note d'efficacité comprise entre 0 et 10. À partir de 7, le désherbage est estimé satisfaisant. En ce qui concerne les aspects économiques, ont été évalués les coûts des produits, des passages de pulvérisateur et des interventions de désherbage mécanique. Pour la partie environnementale : on a calculé l'Indice de fréquence de traitement (IFT) et la Quantité de substance active utilisée (QSA) pour chacune des modalités. Le QSA est donné en gramme de matière active par hectare.

À la station expérimentale de Kerguéhennec, le système « On Row » adapté sur le semoir permet de traiter sur le rang de maïs, soit 1/3 de la surface cultivée.



Désherbage sur le rang « On Row »

Dans des situations de pression forte en ray-grass, notamment résistant, l'utilisation de produits à mode d'action racinaire présente un intérêt. Il faut rappeler que cette famille de produits contient les principales matières actives herbicides (S-métolachlore, DMTA-p...) contaminant les eaux brutes superficielles de la région, dont celles destinées à la production d'eau potable.

Pour un usage responsable des produits racinaires, le désherbage sur le rang « On'Row » est l'une des solutions testées à la station expérimentale grandes cultures de la Chambre

d'agriculture de Bretagne à Kerguéhennec (56). Elle permet de limiter les risques de transfert, par la réduction du QSA. En 2023, la Chambre d'agriculture a obtenu des résultats équivalents en termes d'efficacité et de coût équivalent entre des stratégies de désherbage chimique en plein et uniquement sur le rang (complété par du binage en inter-rang). Avec cette technique, la QSA a été divisée par 3. De plus, le binage permet de casser une éventuelle croûte de battance, ralentit le ruissellement et favorise la pénétration de l'eau de pluie dans les sols.



Grattage d'une vache à l'aide d'une brosse.

Eric Semmartin

L'éthologie au service du travail

FACILITER LE TRAVAIL EN COMPRENANT SES ANIMAUX

L'éthologie, science du comportement, permet de connaître les besoins naturels des animaux. Une meilleure compréhension du comportement des bovins et de leurs perceptions de l'environnement permet d'adapter la gestion du troupeau et d'anticiper les réactions possibles dans les différentes manipulations.

La perception que les bovins ont de leur environnement est très différente de la nôtre. Près de 70 % des informations sont visuelles. Ils ne distinguent pas le rouge, ont un champ visuel très large, une vision saccadée et un très long temps d'accommodation aux

changements de luminosité. Porter des couleurs sombres et se déplacer doucement permet de faciliter les manipulations sans effrayer ou stresser les bovins. De même, on peut réfléchir à la conception de son bâtiment pour éviter les longs couloirs droits car les bovins n'ont pas de perception de la distance. Il faut aussi éviter les gros changements de luminosité — par exemple à la sortie de la salle de traite — pour faciliter les déplacements.

En ce qui concerne l'ouïe, les vaches entendent des fréquences plus élevées que nous et elles perçoivent certains ultrasons, ce qui les rend plus sensibles. Il faut donc faire attention à limiter les sons aigus et métalliques. Leur odorat est bien plus développé que le nôtre, et permet de communiquer via des phéromones. Quant au toucher, notamment

le grattage, il permet de réduire leur fréquence cardiaque. Certaines zones sont particulièrement appréciées : attache de queue, garrot, haut de l'épaule, base des cornes et joues.

ÊTRE AIDÉ PAR SES ANIMAUX

Au sein d'un groupe d'animaux, plusieurs profils d'individus se distinguent. Pour les repérer, il faut observer le groupe et les comportements de chacun. Chez les jeunes animaux, il est aussi possible d'introduire un élément nouveau dans la case, par exemple un plot de chantier, et d'observer les réactions individuelles. Face à la nouveauté, certaines vaches sont plutôt curieuses, et téméraires, elles viennent facilement voir le nouvel objet : ce sont les meneuses. D'autres vont être effrayées par la nouveauté, et ne pas prendre l'initiative de s'ap-

procher: ce sont les soumises. On les voit aussi souvent se faire écartier de l'eau ou de l'auge par les dominantes. Ces dernières ont plutôt tendance à utiliser des rapports de force, autant avec l'humain qu'avec les congénères. Face à la nouveauté, elles sont rarement les premières à s'approcher. Dans les relations avec l'humain, les meneuses sont les plus faciles à éduquer et sont facilitatrices pour les autres individus. Elles sont plus vite en confiance, et rassurent les autres. Il est important de les reconnaître au sein du groupe, pour s'appuyer sur elles lors des déplacements et manipulations.

MISE EN PRATIQUE À FOUGÈRES (35)

Pauline Garcia, comportementaliste animalière et éleveuse de bovins allaitants dans le Cantal, est intervenue en octobre dans le groupe Autonomie de Fougères. Les éleveurs pensent mettre en pratique rapidement ce qu'ils ont appris avec leur troupeau pour gagner en sécurité et en temps. Par ailleurs, ils ont apprécié l'approche du bien-être animal basé sur une meilleure compréhension du comportement, évitant de faire de l'anthropomorphisme.

Domitille Fouvez

domitille.fouvez@bretagne.chambagri.fr



Utilisation de fanions pour faciliter le déplacement des bovins.

Pauline Garcia



L'habitation est la clé

L'habitation des animaux est la clé d'un fonctionnement dans le calme. Vous pouvez habituer les vaches à différents sons, leur faire découvrir des odeurs ou des objets nouveaux et insolites. Pour travailler la nouveauté, vous pouvez aussi utiliser des récompenses alimentaires données à la main ou des grattages, après une habitation obligatoire. Cet appren-

tissage peut commencer dès le plus jeune âge, pour permettre une habitation plus facile. Tous ces éléments permettront de faciliter les tâches quotidiennes grâce à la collaboration des animaux, et d'avoir des animaux adultes plus facilement en confiance. **ATTENTION** : les objets doivent être mis sous surveillance et être suffisamment résistants.



Pauline Garcia habitue une génisse à la brosse et à différents objets nouveaux durant une formation



POUR ALLER PLUS LOIN

• Le site internet du projet Bicosé :

<https://bien-etre-animal.chambres-agriculture.fr>

• Le site internet de Pauline Garcia :

<https://www.etho-diversite.fr/>

• Une journée de formation « S'initier à l'éthologie avec les vaches » avec l'intervention de Pauline Garcia est prévue le 14 janvier 2025 en Bretagne. Contact : pascale.guillermic@bretagne.chambagri.fr



200 participants se sont retrouvés à la station. Ici un groupe de visiteurs devant les ateliers traitant de l'alimentation, de la gestion du troupeau, des rotations et de la biodiversité.

Retour sur la journée technique de la station de Trévarez REVENU, ÉLEVAGE, AGRONOMIE... ET BAS CARBONE

Près de 200 participants étaient présents à la journée « objectifs bas carbone en élevages laitiers » organisée à la station expérimentale de la Chambre d'agriculture de Bretagne, située à Trévarez dans le Finistère.

Les résultats des recherches sur la réduction de l'empreinte carbone à la station expérimentale de Trévarez et les travaux des éleveurs et des territoires ont été présentés le 20 février dernier à l'occasion d'une journée organisée par la Chambre d'agriculture de Bretagne, l'Institut de l'Élevage et le CILOuest. Les principaux acteurs de la filière laitière, des institutions et collectivités se sont réunis le matin pour discuter des perspectives possibles.

VISER LA NEUTRALITÉ CLIMATIQUE D'ICI 2050

Le moteur principal du changement climatique actuel est le déstockage

du carbone prélevé dans l'atmosphère par les organismes des océans et la végétation terrestre pendant des centaines de millions d'années. À défaut de pouvoir réduire drastiquement l'utilisation de ce carbone fossile — charbon, pétrole, gaz, déforestation —, et face à l'urgence, le Giec encourage à limiter les émissions de gaz à effet de serre issues de cycles biologiques naturels. Cela concerne par exemple les processus de fermentation liés au stockage des déjections ou à la rumination. Ainsi, pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, l'objectif fixé dans la Stratégie nationale bas carbone pour le secteur agricole est de réduire ses

émissions de 46 % par rapport à 2015. L'élevage bovin semble être la cible de tous les espoirs, alors quels sont les enjeux et perspectives réelles ?

5 ANNÉES BAS CARBONE À TRÉVAREZ

Les études menées depuis 5 ans ont permis de réduire de 15 % les émissions de gaz à effet de serre sur le troupeau conventionnel. Les voies de réduction concernent l'alimentation, la fertilisation et les effectifs animaux. Outre la plantation de haies, il est possible d'augmenter le stockage de carbone en améliorant les rotations des cultures avec des prairies tempo-

raires. D'autres essais ont été menés ou sont en cours : l'utilisation d'additifs alimentaires, l'effet albédo des prairies, la production de bois énergie... En intégrant l'ensemble des bénéfices environnementaux, les résultats des élevages bovins sont probablement bien meilleurs que ceux obtenus avec la méthode de calcul actuelle.

Sur cette question du changement climatique, les éleveurs bovins bretons ont anticipé en participant à des groupes de discussion et projets de recherche encouragés par les laiteries, les interprofessions et collectivités. Même s'il existe une corrélation de plus en plus forte entre résultats économiques et les environnementaux, l'évolution des systèmes d'élevage dépend pour beaucoup du parcellaire accessible aux animaux. Évidemment, le prix des produits, le temps de travail et le financement des infrastructures sont également des éléments déterminants.

Claire Vétéle

claire.vetele@bretagne.chambagri.fr

L'étude des rations hivernales est l'un des piliers de la recherche conduite à la station expérimentale lait de la Chambre d'agriculture de Bretagne.



Il a dit

JEAN-HERVÉ CAUGANT,

Président du Groupe Technique Herbivores de la Chambre d'agriculture de Bretagne

« L'intérêt environnemental et agronomique des prairies dans les rotations avec les cultures n'est plus à démontrer. Les nouvelles règles de la Pac liées aux prairies dites permanentes contraignent les agriculteurs à demander l'autorisation de mettre en rotation une prairie âgée de plus de 5 ans. Seuls les élevages herbivores conservent des prairies plusieurs années. Cela revient à punir les bons élèves ! Aujourd'hui le maintien des prairies n'est pas en corrélation avec la baisse des effectifs animaux. Pour maintenir des prairies, il faut maintenir des élevages herbivores viables et vivables, notamment avec un revenu à la hauteur du travail et de l'engagement environnemental des éleveurs.

Suite aux manifestations qui se sont déroulées en début d'année, le gouvernement a remonté cette incohérence au niveau européen et une négociation est en cours, nous attendons que l'annonce de dérogation pour 2024 soit confirmée. »



Un inventaire des différentes méthodes de protections des haies a été réalisé en 2022 dans des fermes bretonnes.



EN SAVOIR PLUS

• Page Facebook de la station de Trévarez :



• Infos et conseils en élevages bovins lait :

➔ bretagne.chambres-agriculture.fr

• Accompagnement bas carbone :

➔ bretagne.chambres-agriculture.fr



L'acide benzoïque a permis d'améliorer l'indice de consommation des porcs.

L'acide benzoïque pour les porcs charcutiers

AMÉLIORER LES PERFORMANCES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

L'ajout d'acide benzoïque dans l'aliment des porcs charcutiers a diminué les émissions d'ammoniac. La marge sur coût alimentaire a été maintenue grâce à l'amélioration des performances observée.

Des essais menés sur trois bandes de porcs suivies à différentes saisons météorologiques, à la station expérimentale de Crécom (Chambre d'agriculture de Bretagne), ont montré l'intérêt d'ajouter de l'acide benzoïque dans les aliments des porcs charcutiers : un ajout de 0,5 % a permis de réduire les émissions d'ammoniac de 10 à 24 %, en comparaison aux porcs témoins ayant reçu les mêmes aliments sans ajout d'acide benzoïque. Ces réductions s'expliquent par une meilleure rétention de l'azote par les porcs charcutiers et le maintien de l'azote sous forme ammoniacal non volatil dans le lisier. En effet, ce dernier est acid-

ifié, grâce à l'action de l'acide hippurique issu de l'acide benzoïque, ce qui permet de limiter la volatilisation de l'azote.

MAINTIEN DE LA MARGE SUR COÛT ALIMENTAIRE

L'acide benzoïque, en agissant sur la morphologie des villosités de l'intestin, a permis une meilleure rétention des nutriments et donc une amélioration des performances zootechniques. On observe une meilleure vitesse de croissance (977 g/j au lieu de 944 g/j) et un meilleur indice de consommation (2,53 à la place de 2,63). Ainsi, malgré le surcoût de 3 % de l'aliment avec acide benzoïque, les coûts alimentaires pour produire un kilo de poids vif sont identiques entre les deux lots.

Le TMP des porcs recevant l'acide benzoïque est amélioré (61,3 comparé à 61) mais sans impact sur la plus-value technique. Il en résulte que la marge sur coût alimentaire est similaire entre les deux lots.

MEILLEURE SANTÉ DIGESTIVE

La santé digestive des animaux recevant 0,5 % d'acide benzoïque est également améliorée. On constate qu'il y a eu deux fois moins de traitements administrés pour des raisons digestives à ces animaux en comparaison aux lots témoins. L'amélioration des performances sanitaires peut être attribuée au rôle de l'acide benzoïque sur l'abaissement du pH de l'intestin qui aide à la suppression des agents pathogènes et à l'amélioration de la biodiversité du microbiote intestinal.

Constance Drique et Solène Lagadec
constance.drique@bretagne.chambagri.fr



NOUS SUIVRE

Toute l'actualité de l'équipe porc sur Facebook :



À la recherche de salariés

ATTIRER LES JEUNES DANS LES EXPLOITATIONS AVICOLES

Communiquer sur l'élevage permet de faire connaître le métier d'avicultriceur.

Les filières avicoles peinent à recruter. Une barrière majeure est la méconnaissance de l'aviciculture, comme en témoignent les résultats d'une enquête réalisée auprès de 91 étudiants en enseignement agricole.

« L'aviciculture est trop peu enseignée », citent de nombreux étudiants comme frein pour l'attractivité des filières avicoles. Seulement un tiers des élèves interrogés a eu une expérience active en aviculture. Une tendance à inverser si l'on souhaite plus de jeunes dans nos élevages.

OUVRIR LES EXPLOITATIONS AVICOLES

« L'enseignement de l'élevage bovin lait est prioritaire dans nos programmes scolaires, les autres productions sont optionnelles. Et comme l'aviciculture est peu demandée par les élèves,

nous développons rarement d'option dans ce domaine. » C'est le constat de Monsieur Thomazo, enseignant en BTS Acse au Lycée Le Gros Chêne (Pontivy, 56). Ce lycée a pourtant un atout majeur pour l'attractivité des métiers avicoles, car tous les élèves travaillent quelques jours dans l'élevage de poules pondeuses du lycée, afin de s'ouvrir à d'autres productions.

Une difficulté se trouve aussi dans l'accès aux exploitations. Peu d'élevages acceptent d'ouvrir leurs portes à des groupes d'élèves, notamment pour des raisons de biosécurité durant les épisodes d'influenza aviaire. Pourtant, les résultats de l'enquête sont nets, les élèves ayant eu une expérience en élevage avicole ont significativement plus d'appétence pour cette production.

DES ASPECTS TECHNIQUES ATTRAYANTS

Deux aspects de nos filières ont mauvaise presse auprès des étudiants de l'enseignement agricole : la mauvaise

image de la prise en compte du bien-être animal et le côté « industriel ». Des a priori négatifs qui sont surtout le fait d'étudiants qui connaissent peu les productions avicoles.

A contrario, certains aspects de l'élevage avicole attirent les vocations. Ainsi, la technicité de la production est souvent mise en avant par les jeunes qui apprécient le challenge que cela représente. La gestion du bâtiment et du matériel est également une source d'a priori positif, avec la manipulation de technologies d'intérêt pour les jeunes.

Marion Ruch

Marion.ruch@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

75 %

des étudiants en agriculture disent ne pas avoir assez d'informations sur l'élevage avicole durant leur formation.



Aides Pac et Agriculture bio

QUOI DE NEUF EN BRETAGNE POUR LA CAMPAGNE 2024 ?

Une ferme bretonne en production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Il est recommandé pour les fermes avec des petites surfaces en bio de regarder les aides Pac de plus près.

On fait le point à l'ouverture de Télépac...

Les aides Pac à la Conversion et au Maintien à l'agriculture biologique (CAB et MAB) seront ouvertes en 2024.

CAB ET MAB

La **MAB** est prolongée pour l'année 2024 en Bretagne, stabilisant son plafond à 12 000 € par exploitation. La transparence Gaec est maintenue. Le dispositif est inchangé : le montant de l'aide dépend des cultures déclarées sur Télépac. Les prairies temporaires ne sont soutenues que lorsqu'elles sont associées à un élevage avec un chargement de plus de 0,2 UGB/ha de prairies engagées. Les vergers doivent comporter un nombre minimal d'ar-

bres par hectare selon les espèces.

La **CAB** engage une exploitation sur 5 ans, avec un plafond de 20 000 € (transparence Gaec). Les surfaces éligibles sont en première ou en deuxième année de conversion et ne doivent pas avoir bénéficié d'aide MAB ou CAB depuis 5 années. Le montant calculé en année 1 constituera le plafond des 5 années de contrat. Si les aides CAB et MAB sont cumulables avec certaines autres aides du second pilier : PRM, apiculture, MAEC « localisées » ne rémunérant pas les mêmes pratiques..., elles excluent l'engagement d'une MAEC « systèmes » ou d'une MAEC forfaitaire sur toute la durée du contrat, quelle que soit la surface.

Les ouvertures des MAEC systèmes sont en discussion en Bretagne :

pour choisir le meilleur dispositif, il est conseillé de se rapprocher des conseillers Pac, pour tout complément d'information, ou en cas de doute sur les dispositifs et leur « cumulabilité ».

PILIER 1 ET 2 DE LA PAC

Les aides CAB/MAB sont cumulables avec toutes les aides du premier pilier de la Pac : droits à paiement de base, paiement redistributif, paiement JA, écorégime, aides couplées végétales, aides couplées animales. En 2023, le troisième niveau de l'écoégime réservé aux exploitations 100 % biologiques a été rémunéré à hauteur de 93,72 €/ha au lieu des 110 € annoncés. À noter toutefois, les nouvelles orientations de la Pac 2023 favorisent les petites structures et le maraîchage, un secteur dynamique en Bretagne.

Les jeunes agriculteurs ne doivent pas passer à côté des aides spécifiques, telles que l'aide couplée maraîchère (1 588 €/ha dans la limite de 3 ha) ou l'aide complémentaire pour les jeunes agriculteurs (4 470 €/JA).

LES CRÉDITS D'IMPÔT BIO ET HVE

La pérennité du crédit d'impôt pour l'agriculture biologique est assurée jusqu'en 2025, apportant un soulagement financier de 4 500 € par exploitation ou plus pour les Gaec selon le nombre d'associés. Les règles de cumul avec les aides Pac sont à surveiller, notamment le seuil de minimis. Le crédit d'impôt HVE est lui prorogé en 2024.

CARTOBIO

L'outil Cartobio sera l'outil d'attestation végétale. Le transfert des informations par le producteur peut être autorisé lors de la déclaration Pac ou par une connexion directe à Cartobio. Une fois créé dans CartoBio, le parcellaire est vérifié et actualisé par l'Organisme certificateur : il sert de base aux contrôles des DDTM.

Soazig Perche

soazig.perche@bretagne.chambagri.fr

Répartition des aides

Le ministère de l'Agriculture a publié une étude sur les contrats Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) et aides à l'agriculture biologique entre 2015 et 2020 en Bretagne. En 2019, le montant total des aides directes de la Pac versées aux exploitations agricoles bretonnes s'élève à 472 millions d'euros. Les aides surfaciques du second pilier – soit les aides MAEC et les aides bio – représentent moins de 10 % de ce montant : l'enveloppe est partagée entre 5100 exploitants, soit 20 % des déclarants Pac bretons. Les mesures d'aides à l'agriculture biologique, CAB (conversion) et MAB (maintien), ont connu un franc succès

sur cette période : le nombre de bénéficiaires est passé de 900 en 2015 à 1500, en 2019. La souscription de contrats CAB a oscillé entre 250 et 330 contrats selon les années. La contractualisation des MAB a été plus irrégulière. En 2019, 7 % des déclarants bretons sont engagés en CAB ou MAB, soit six exploitations sur dix ayant des surfaces en bio. Un tiers des exploitations bio bretonnes ont cependant préféré souscrire une MAEC SPE. Sur environ 125 000 ha déclarés en agriculture biologique à la Pac, 45 % sont rémunérés par une CAB ou une MAB, 37 % sont engagés en MAEC SPE et 20 % ne touchent pas d'aide de ces dispositifs.

Les règles de cumul entre les différents dispositifs de soutien accessibles aux fermes bio

	Crédit d'impôt certification bio	Crédit d'impôt certification HVE	Éco-régime certification bio	Aides CAB/MAB	MAEC système
Crédit d'impôt certification bio	Oui	Oui dans la limite de 5000 €/an	Oui	Oui dans la limite de 5000 €/an	Oui
Crédit d'impôt certification HVE	Oui dans la limite de 5000 €/an	Oui	Oui	Oui	Oui
Éco-régime certification bio	Oui	Oui	Oui	Oui si la SAU est non intégralement rémunérée par un contrat CAB/MAC	Oui
Aides CAB/MAB	Oui dans la limite de 5000 €/an	Oui	Oui si la SAU est non intégralement rémunérée par un contrat CAB/MAC	Oui	Non
MAEC système	Oui	Oui	Oui	Non	Oui

Traitement et paiement des dossiers

En 2023, comme en 2015, l'instruction des dossiers MAEC/Bio 2023 prend du retard en DDTM. L'outil informatique de gestion de ces aides n'est pas opérationnel. Le paiement de la première annuité des engagements 2023

ne devrait donc pas être effectif au printemps (mars-avril) de l'année n+1 comme ces dernières années, mais décalé à l'été a priori. Les agriculteurs chez qui ce report entraînerait des difficultés de trésorerie peuvent se

manifeste auprès de la DDTM de leur département pour obtenir une attestation à destination de leur banque précisant qu'une demande d'engagement MAEC/Bio a bien été déposée à la Pac 2023.



L'environnement au cœur de l'action des Chambres

« DE LA NÉGATION À L'ACTION »

L'environnement fait aujourd'hui partie intégrante des missions de développement des Chambres d'agriculture. Et pourtant il y a 40 ans, cela n'allait pas de soi ! Retour sur cette aventure avec le témoignage de Jean Salmon.

Dans le cadre des 100 ans des Chambres d'agriculture, nous avons interrogé Jean Salmon qui fut élu président de la Chambre des Côtes-d'Armor en 1994, puis président de la Chambre d'agriculture de Bretagne de 1995 à 2007.

« Il y a eu une période d'inconscience jusque dans le milieu des années 80 puis un certain nombre de clignotants nous ont alertés, en particulier l'évolution des concentrations en nitrates. L'élément déclencheur a été la loi sur l'eau de 1992 avec l'introduction de la notion de patrimoine commun. À partir de là, la rivière a été considérée autrement. » Ces questions environnementales interrogent alors l'institution Chambre ainsi que ses différents métiers. « Il y a eu à la fois un combat externe et en interne de la profession. Ça a été parfois violent ! Il fallait passer d'une période où l'environnement était considéré comme la négation du développement économique à une période où il fallait faire en sorte que l'environnement devienne une composante du développement économique. »

LA RIVIÈRE COMME ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR

« Un fait initiateur a été les premières formations 'rivière' qui ont permis de rassembler tous les acteurs sur le terrain. Les oppositions se sont alors transformées en complicité d'acteurs, et à la fin certains disaient : quand est-ce

La concentration moyenne en nitrates des cours d'eau bretons en 2022 est de 29 mg/l. Elle était à 53 mg/l en 1993.



Jean Salmon, président de la Chambre d'agriculture de Bretagne de 1995 à 2007.

qu'on recommence ! Il fallait traiter les problèmes à l'échelle de chaque unité hydrographique, chaque captage, avec un diagnostic initial et ensuite on mettait les actions en place. »

RÔLE ÉVIDENT DES CHAMBRES

Les Chambres d'agriculture lancent alors de nombreuses initiatives dès les premiers contrats Bretagne Eau Pure au début des années 90, et s'engagent fortement dans le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMOA). « Un basculement s'est opéré au début des années 2000 avec la réussite de ce programme. L'administration nous a aussi plus fait confiance, mais elle transformait trop souvent nos actions de développe-

ment en contraintes réglementaires. » Les opérations bassins versants deviennent également de nouveaux lieux d'échange et d'action avec les partenaires locaux, et redonnent de l'importance à la notion de groupe et de territoire. De nombreuses actions des Chambres sont encore aujourd'hui menées dans ce cadre. « Les Chambres étaient et sont légitimes pour investir ces sujets, du fait de ses missions, de la position particulière de ses agents et de la capacité à expérimenter. La profession a fait un cheminement énorme et les résultats sont là. »

Charles David

charles.david@bretagne.chambagri.fr



Les Chambres d'agriculture fêtent leurs 100 ans.



Mieux déléguer pour valoriser économiquement vos haies

LA PROBLÉMATIQUE DU BOIS-BRANCHAGE

Et si l'entretien de vos haies ne relevait plus de la contrainte, mais devenait source de valorisation économique, seriez-vous prêt à reconsidérer la place de l'arbre dans votre exploitation ?

Pour nombre d'agriculteurs, l'utilisation du lamier pour l'entretien des haies permet de gagner du temps et rend le travail moins pénible. Or, le recours à ce type de pratiques mécanisées s'avère contre-productif pour compléter le revenu de l'exploitation. En effet, plus on l'utilise, plus les essences bocagères impactées compensent par un développement anarchique de leur surface foliaire, et plus on observe une augmentation du volume de rameaux non valorisables économiquement. Le **bois-branchage** est alors brûlé ou stocké en bord de champ.

Une filière « bois-énergie » rentable s'obtient par la valorisation énergétique d'un volume important de combustible prélevé sous forme de **bois-bûches** — tiges et branches de plus de 10 cm

de section — et de **bois-plaquettes**, branches d'un diamètre de section supérieure à 7 cm.

Le branchage généré par l'entretien au lamier ne peut donc pas être valorisé dans une filière bois-énergie classique. Une fois broyé, il n'est utilisable qu'en bois-litière — paillage ou sous-paillage des animaux — ou en apport localisé sur les bords de champs : bois-paillage (broyat sec), Bois Raméal Fragmenté (broyat vert).

VALORISATION ÉCONOMIQUE DU BOIS-BOCAGE

Au lieu de déléguer la tâche d'entretien pour passer le lamier, pourquoi ne pas faire appel à une entreprise de bûcheronnage pour préserver vos haies et ainsi, à terme, dégager un revenu issu d'une filière locale **bois d'œuvre** ou **bois-énergie** ?

L'entretien du bocage ne se résume pas à l'ébranchage des bords de voirie et de champ. Ce travail de taille au pied des haies — sécateur à bras, tronçonneuse sans ou avec nacelle... — maintient la valeur de ce capital en bon état sanitaire. Il peut être alors envisagé dans le cadre

d'une planification des interventions sur toutes les haies de votre exploitation et sur une période de 10-15 ans. L'outil indispensable pour gérer et valoriser économiquement votre gisement-bois est le **plan de gestion du bocage**.

Jean-Max Le Filleul

jean-max.lefilleul@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

1 M³

de bois déchiqueté sec remplace environ 250 kg de paille et 1 m³ de bois déchiqueté vert s'achète aujourd'hui aux agriculteurs à environ 20 € HT.



ME FAIRE ACCOMPAGNER

bretagne.chambres-agriculture.fr/



Gérée durablement, une haie offre de nombreux bénéfices agroécologiques, climatiques et économiques.



L'été 2022 a été marqué par nombreux incendies en Bretagne. Des dizaines d'agriculteurs ont prêté main forte.

Ylvers, Pixabay.

Une convention en préparation

DES AGRICULTEURS AU CÔTÉ DES POMPIERS

De nombreux agriculteurs ont soutenu les pompiers lors des incendies spectaculaires de 2022. Pour organiser cette collaboration, une convention de partenariat est en préparation en Ille-et-Vilaine.

L'été 2022 a été marqué par de puissants incendies en Bretagne, mobilisant de nombreux soldats du feu. Des dizaines d'agriculteurs leur ont prêté main-forte, notamment pour l'alimentation en eau. Le service d'incendies et de secours 35 (SDIS35) a apprécié ce soutien opérationnel et souhaite renforcer ce partenariat à travers une convention pour améliorer et systématiser la coordination des actions. Le SDIS35 et la Chambre d'agriculture 35 travaillent à son écriture. Elle prévoit la mise en place d'un réseau d'agriculteurs partenaires sur l'Ille-et-Vilaine qui accepteraient d'être mobilisés pour apporter leur soutien pour des feux de grande ampleur, en alimentant en eau les pompiers.

L'ÉTAT SIGNE UN PLAN DE PROTECTION DES FORÊTS

En parallèle, l'État a élaboré un plan interdépartemental de protection

des forêts et landes contre l'incendie pour les dix prochaines années. Il définit une stratégie de protection des massifs, s'appuyant sur un diagnostic des risques (¼ des communes bretonnes avec un risque d'incendie de végétation modéré à fort) et fixe quatre grandes orientations — gouvernance (de la prévention à la gestion de crise), communication, surveillance et équipement des secteurs à risque — déclinées en 15 actions de prévention.

Enfin, la réglementation impose le débroussaillage aux propriétaires de bâtiments ou d'équipement situés à moins de 200 m d'un massif forestier classé à risque d'incendie de forêt pour limiter la propagation du feu et faciliter l'intervention des pompiers. Cela concerne 69 communes en Ille-et-Vilaine et 35 dans le Morbihan.

JE VEUX M'ENGAGER

Spontanément, les exploitants répondent présents pour ces actions, par solidarité pour sauver le patrimoine forestier. Si vous acceptez d'être appelé en renfort en cas de feu de grande ampleur dans votre secteur, n'hésitez pas à contacter votre antenne locale de la Chambre d'agriculture!

Anne Courtois

anne.courtois@bretagne.chambagri.fr



INCENDIE: APPELEZ LE 18

Votre signalement sera pris en charge par un centre départemental. Pour garantir l'efficacité des secours, il ne doit pas être encombré d'appels inutiles. Il faut privilégier les situations où une vie est en danger.

Joseph Duhamel éleveur à Rostrenen dans les Côtes-d'Armor

MONOTRAITE ET VÊLAGES GROUPÉS

Joseph a repris une ferme bio en 2021. Ayant un apport financier limité, il a orienté l'exploitation vers un système très économe en investissement et en fonctionnement.

RÉDUIRE LE TRAVAIL ET LES INVESTISSEMENTS

Les vêlages sont groupés au printemps. Les 55 vaches croisées produisent en monotraite 190000 l de lait avec seulement de l'herbe et du foin sur la période hivernale. « Avec des animaux plus fertiles et résistants, produisant plus de matière utile, le croisement de races correspond bien à mon système. » Pour réduire les coûts (paille, épandage, transport), Joseph déroule le foin dans les pâtures (bale grazing), en janvier-février, pendant le tarissement du troupeau. Les génisses sont élevées en plein air du deuxième mois jusqu'à la préparation de vêlage. Au final, l'exploitation dégage 85000 € d'EBE pour 40000 € d'annuités, ce qui laisse 45000 € pour l'autofinancement et



la rémunération du travail. « Avec très peu d'intrants, mon système est robuste. Malgré l'inflation et la hausse du coût de l'énergie, il a été très peu impacté ». Ce type de système avec les prairies pérennes est possible aussi en agriculture conventionnelle, et il assure des bénéfices environnementaux, notamment sur la biodiversité, la qualité de l'eau et le stockage du carbone.

Denis Follet
denis.follet@bretagne.chambagri.fr

EN SAVOIR PLUS

• **Témoignage en vidéo :**



• **La monotraite :**

<https://tinyurl.com/monotraite>

Le Groupe 30 000 du Scaër UN RÉSEAU DEPHY (29) FAIT « UN » PETIT

Lorsque l'Ingénieur Réseau Dephy a proposé à Pierre Siquin de créer avec des membres de sa Cuma un groupe 30 000 pour y transférer les pratiques et les expériences qu'il avait acquises en tant que membre d'un groupe Dephy du Finistère, il a pensé que c'était un beau défi!

Grâce à des échanges et conseils programmés, le projet remet l'agronomie au centre de la gestion des cultures et considère davantage la biodiversité: gestion pluriannuelle des haies, talus et bandes enherbées. La FDCuma du Finistère, associée au projet, propose des interventions d'Alain Laurec sur le matériel d'entretien des bords de

champs et pour limiter la propagation des ray-grass résistants. Après une phase d'émergence, le groupe de 7 agriculteurs s'est réuni fin 2022 pour poser les bases d'un projet, validé en 2023. Il a depuis été rejoint par 2 nouveaux membres.

Olivier Laborde Debat
olivier.labordedebat@bretagne.chambagri.fr

ALLER PLUS LOIN

Découvrez les groupes 30000 bretons

<https://tinyurl.com/30000bzh>



Il a dit
PIERRE SQUIN
Président de la
Cuma du Minez

« La Cuma est un endroit où on échange sur la conduite de ses cultures. Mes collègues ont exprimé leur volonté de travailler à nouveau en groupe avec la Chambre d'agriculture pour bénéficier de compétences techniques et gagner en efficacité, tout en étant plus économe, dans le contrôle des mauvaises herbes, des maladies et des ravageurs. À plusieurs reprises, j'avais relayé des informations échangées au sein du groupe Dephy. Comme le thème motivait une partie des membres de la Cuma, j'ai trouvé opportun que ce sous-groupe puisse bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif ».



VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
des hommes et des femmes
Conseillers, Chargés d'études,
Chargés de mission en agronomie,
élevage, entreprise installation...
et aussi des fonctions ressources

Ici
nous cultivons
plus d'un métier !



recrutement@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATION MAEC

Tous les cahiers des charges des
MAEC imposent la participation
à **une formation d'une
journée** au cours des
deux premières années de
l'engagement

Vous avez contractualisé des MAEC en 2023 ?

Nous vous proposons un large choix de formations dans le respect
de vos engagements, quelles que soient la ou les MAEC souscrites

- Autonomie fourragère - découverte
- Autonomie fourragère - approfondissement
- Fertilisation : interpréter ses analyses de sol
- Réduire les pesticides sur son exploitation
- Maîtriser les adventices en utilisant le désherbage mécanique
- Gérer les prairies pour favoriser la biodiversité

PLACES LIMITÉES • FORMATION GRATUITE

Conforter son exploitation dans le respect du cahier des charges

Inscrivez-vous dès MAINTENANT !

www.bretagne.chambres-agriculture.fr

   /ChambagriBzh



ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Anaïs Auzillaud
Conseillère d'entreprise

anaïs.auzillaud@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Dominique Biche
Conseiller arboricole
et vergers cidricoles

dominique.biche@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Magali Broustal
Juriste

magali.broustal@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Léa Connan
Chargée d'animation
territoriale

lea.connan@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Anne Courtois
Chargée d'études politiques
réglementaires
environnementales
anne.courtois@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Charles David
Chargé de mission
eau et littoral

charles.david@
bretagne.chambagri.fr

page
30



Constance Drique
Chargée d'études
élevage porc

constance.drique@
bretagne.chambagri.fr

page
26



Denis Follet
Chargé d'études et de conseil,
systèmes laitiers

denis.follet@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Domitille Fouvez
Chargée d'études
en environnement et bien-être

domitille.fouvez@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Cyril Guérillot
Chargé d'études et SIG

cyril.guerillot@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Gaëlle Guiocheau
Chargée d'animation
territoriale
Morlaix/Saint-Pol-de-Léon
gaelle.guiocheau
@bretagne.chambagri.fr

Dossier



Cédric Jaffry
Conseiller agronomie
et bassins versants

cedric.jaffry@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Olivier Laborde-Debat
Ingénieur réseau
Dephy Ferme

olivier.labordedebat@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Paul Landrain
Conseiller en agriculture
biologique

paul.landrain@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Jean-Max Le Filleul
Conseiller aménagement
et bœuf

jean-max.lefilleul@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Laurence Le Guen
Conseillère installation
compétences

laurence.leguen@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Maët Le Lan
Station d'Auray

maet.lelan@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Magalie Lemoine
Chargée d'animation
territoriale

magalie.lemoine@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Soazig Perche
Conseillère en agriculture
biologique

soazig.perche@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Joëlle Peron
Chargée d'animation
territoriale, territoire de Brest

joelle.peron@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Marion Ruch
Chargée d'études
systèmes travail volaille

marion.ruch@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Christophe Sartin
Chargé d'animation
territoriale - Territoire
Pays de Rennes

christophe.sartin@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Stéphane Soundron
Coordinateur
PAT Bretagne Centre

stephane.soundron@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Maëlie Trédan
Chargée de mission
économie emploi

maelie.tredan@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Véronique Vannier
Chargée de mission
travail en agriculture

veronique.vannier@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Claire Vételé
Conseillère spécialisée
en production lait
et environnement

claire.vetele@
bretagne.chambagri.fr

page
24

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 17 MAI
pour le prochain numéro du mag !

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CONDUITE DE CULTURES

PACK
AGRO CULTURES

POUR LES AGRICULTEURS

Accompagnement
technique pour
**OPTIMISER VOS
CULTURES** tout au
long de l'année

CONTACTEZ-NOUS

Trouver en collectif des réponses à vos questions et partager vos expériences concernant la conduite de vos cultures :

- 6 rendez-vous collectifs réguliers au champ et en salle
- Des conseils techniques individuels : visites au champ à la demande
- Un accès à mon **ESPACE PRO** : fiches et guides techniques, infos réglementaires et administratives, vie des Groupes et vie des Stations.

   /ChambagriBzh



www.bretagne.chambres-agriculture.fr


**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
BRETAGNE